

Interpellation: Quelles carrières pour le PAT à l'UNIL

Dans son Plan d'intentions 2021-2026, la Direction propose de mettre en place des dispositifs favorisant une évolution dans les carrières pour le personnel administratif et technique – PAT-. Au vu de la diversité des fonctions, des responsabilités et des unités organisationnelles regroupées dans le PAT, la problématique de l'évolution des carrières et plus largement des perspectives professionnelles sont des thématiques complexes nécessitant une cartographie fine du PAT afin d'établir des mesures ciblées répondant à cette diversité. De fait, l'absence de perspectives professionnelles au sein de l'UNIL est une réalité pour une partie des membres du PAT, notamment pour celles et ceux dont les compétences métier sont intrinsèquement liées à l'enseignement et/ou la recherche académique.

Conformément à son plan d'intention la direction travaille actuellement sur des mesures permettant de favoriser une évolution des carrières du PAT. Dans cette optique, une consultation a été menée en février-mars de cette année auprès d'un petit nombre de membres du PAT sélectionnés par la direction. Les membres du PAT se réjouissent que la direction ait pris en main la problématique des carrières et attendent avec beaucoup d'intérêt la mise en place de mesures concrètes. Cependant, la consultation menée à ce jour n'ayant impliqué qu'un nombre restreint de PAT, qui ont été consultés à titre personnel et non en tant que représentants du corps PAT, et au vu des retours partiels et souvent mitigés de ces personnes, nous adressons les questions suivantes à la direction :

- 1) Selon quels critères les membres du PAT approchés pour la consultation ont-ils été choisis ?
- 2) Dans quelle mesure et sur quelle base la diversité des fonctions du PAT a-t-elle été prise en compte dans les mesures en cours d'élaboration ?
- 3) La direction prévoit-elle de mener une consultation plus large ou plus approfondie ?
- 4) La direction compte-elle consulter également les représentants élus du PAT au sein des conseils des instituts, des facultés et de l'Université ?
- 5) Quelle suite la direction va-elle donner à cette démarche et selon quel calendrier ?

Lausanne le 20 mai 2024

Olivier Reubi, PAT, FGSE



Emmanuel Fernandes, PAT, HEC



Mathilde Ythier, PAT Centre

